

**APPEL DE CANDIDATURES****Date : 24 avril 2019****Chaire de recherche du Canada (niveau 2) en administration publique**

L'ENAP est à la recherche de candidatures qualifiées afin de sélectionner un chercheur ou une chercheuse pour devenir titulaire d'une *Chaire de recherche du Canada* de niveau 2. Le projet de chaire et son domaine de recherche devront refléter la mission de l'École et s'inscrire dans l'un de ses principaux axes de recherche (cf. [Profil institutionnel](#)).

**Chaire de recherche du Canada**

En 2000, le gouvernement du Canada a créé un programme permanent dans le but d'établir 2 000 chaires de recherche du Canada dans les établissements d'enseignement du pays. Ce Programme investit environ 265 millions de dollars par année afin d'attirer et de retenir certains des chercheurs et des chercheuses les plus accomplis et prometteurs au monde.

Les titulaires de chaire visent à atteindre l'excellence en recherche dans les domaines des sciences naturelles, du génie, des sciences de la santé et des sciences humaines. Ces chercheurs d'exception aident les Canadiens et Canadiennes à approfondir leurs connaissances, à améliorer leur qualité de vie et à renforcer la compétitivité du Canada sur la scène internationale. De plus, les titulaires de chaires forment la prochaine génération de personnel hautement qualifié grâce à la supervision d'étudiants et d'étudiantes, à leur enseignement et à la coordination des travaux d'autres **chercheurs et chercheuses**. Pour plus de renseignements sur le Programme des Chaires de recherche du Canada : [http://www.chairs-chaire.gc.ca/program-programme/nomination-mise\\_en\\_candidature\\_fra.aspx](http://www.chairs-chaire.gc.ca/program-programme/nomination-mise_en_candidature_fra.aspx)

**Chaires de recherche du Canada de niveau 2**

Les chaires de recherche du Canada de niveau 2 s'adressent à des **chercheurs et chercheuses** ayant obtenu leur diplôme le plus avancé il y a au plus 10 ans. Toutefois, la carrière d'un chercheur ou d'une chercheuse peut comporter des interruptions ou des circonstances spéciales qui peuvent avoir un impact sur sa productivité. L'ENAP en est bien consciente et est très sensible à cet aspect. Ainsi, les professeures et les professeurs qui, au moment de la mise en candidature, ont dépassé cette échéance en raison d'interruptions de carrière ou de circonstances spéciales susceptibles d'avoir eu des répercussions sur leur dossier de réalisations sont invité(e)s à soumettre leur candidature en y greffant la section prévue à cet effet (section 7 du curriculum vitae canadien). Les justifications acceptables sont habituellement limitées à des interruptions dans la carrière en recherche du candidat ou de la candidate en raison d'un congé de maternité ou d'un congé parental, d'un congé de maladie prolongé, d'une formation clinique ou de soins à un membre de la famille.

Prière de communiquer avec le Bureau de la recherche pour obtenir plus d'information.

**Exigences et habiletés particulières**

- être un excellent chercheur émergent ou une excellente chercheuse émergente de calibre mondial qui a fait preuve d'une créativité particulière en recherche;
- avoir démontré qu'il ou qu'elle a le potentiel nécessaire pour se tailler une réputation internationale dans son domaine au cours des cinq à dix prochaines années;
- avoir le potentiel nécessaire pour, une fois qu'elle est ou qu'il est titulaire d'une chaire, recruter, former et retenir d'excellents stagiaires, étudiants et étudiantes et futurs chercheurs et chercheuses;
- proposer un programme de recherche original, novateur et de haute qualité dont les résultats de recherche auront un impact et un rayonnement avérés pour l'ENAP, ce qui se traduira notamment par l'attraction d'excellents stagiaires, d'étudiants, d'étudiantes et de futurs chercheurs et chercheuses.

Les personnes désireuses de soumettre leur candidature devront être titulaires d'un doctorat dans un champ disciplinaire pertinent à l'administration publique.

Pour aspirer au titulariat d'une *Chaire de recherche du Canada*, une solide expérience en recherche, attestée par des publications dans les revues scientifiques avec comité de lecture, est requise et se doit d'être clairement démontrée. Le candidat ou la candidate doit aussi démontrer un intérêt appuyé pour la recherche interdisciplinaire, une capacité à développer une programmation et des demandes de subvention de recherche en lien avec des organisations publiques partenaires, et une capacité à attirer des personnes hautement qualifiées.

#### **Admissibilité des candidats et candidates**

Seuls les candidats et candidates actuellement en poste à l'ENAP sont admissibles à ce concours et peuvent soumettre leur candidature.

#### **Lieu**

Québec, Montréal, Gatineau

#### **Invitation aux personnes faisant partie des 4 groupes désignés**

L'ENAP invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées (groupes désignés) à soumettre leur candidature. De plus, l'ENAP s'est engagée à atteindre les cibles en matière d'équité en lien avec les groupes désignés. Ce principe devrait guider l'analyse des candidatures soumises.

#### **Énoncé en matière d'équité, de diversité et d'inclusion**

L'ENAP reconnaît le caractère essentiel de la contribution de personnes issues des quatre groupes désignés, à savoir les femmes, les Autochtones, les membres de minorités visibles ou ethniques et les personnes handicapées dans la poursuite de sa mission. Elle est consciente que ces groupes de personnes sont davantage susceptibles d'être victimes de discrimination en matière, entre autres, de recrutement, de sélection et de nomination pour les chaires de recherche du Canada ainsi que pour toute autre activité de recherche au sein de son établissement.

L'ENAP est également sensible à l'importance d'accepter la diversité au sein de sa communauté, que celle-ci soit relative à la race ou à la couleur, au lieu d'origine, à la religion, de même qu'aux différences quant à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre, etc. Ses objectifs pour favoriser l'équité à toute personne s'appuient sur la Loi sur l'équité en matière d'emploi, et ce, autant en ce qui a trait au recrutement qu'aux nominations dans le cadre des chaires de recherche du Canada et aux activités étroitement associées à la mission de l'ENAP. Elle souhaite maintenir une représentation équitable des groupes désignés au sein de son personnel et d'adapter en conséquence ses politiques et pratiques en matière de sélection de candidatures pour une chaire de recherche du Canada.

#### **Mesures d'adaptation**

L'ENAP accueille toute demande soumise liée à une limitation fonctionnelle et offre des mesures d'adaptation. Nous vous invitons à communiquer, en toute confidentialité, avec Mme Marie-Helen Brisebois par courriel ([Marie-Helen.Brisebois@enap.ca](mailto:Marie-Helen.Brisebois@enap.ca)) ou par téléphone au 418 641-3000, poste 6335.

#### **Soumettre sa candidature**

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir par courriel au plus tard le 10 juin 2019, 17h à l'adresse suivante [der@enap.ca](mailto:der@enap.ca).

#### **Contenu du dossier à soumettre :**

- Un curriculum vitae canadien incluant la justification pour les interruptions de carrière le cas échéant;





## **Annexe 2 – Processus d'évaluation**

Les personnes qui prennent part à la décision d'attribution sont :

La directrice de l'enseignement et de la recherche;

Deux professeurs chercheurs seniors de l'ENAP;

Un professeur chercheur senior provenant de l'externe;

Un membre du bureau de la recherche et agent de l'équité (exigence du Programme des CRC).

Cette personne agira comme secrétaire du comité.

Les candidatures sont reçues par le biais d'un concours interne.

- 1) Lancement du concours à l'interne le 24 avril 2019;
- 2) Date limite de réception des candidatures : 10 juin 2019, 17 h;
- 3) Évaluation des candidatures reçues : 10 au 14 juin 2019;
- 4) Communication des résultats aux candidat(e)s retenu(e)s : 17 juin 2019
- 5) Dépôt du dossier au Programme des Chaires de recherche du Canada : 21 octobre 2019